



# Tipipôle

crèche inter-entreprises Biopôle Clermont-Limagne

**Projet éducatif**

# SOMMAIRE

## **INTRODUCTION ..... 3**

L'équipe

Les besoins des enfants

Les besoins des parents

Objectifs d'équipe

## **1 > L'ACCUEIL ..... 5**

1.1 > Premiers contacts 5

1.1.1 > L'inscription 5

1.1.2 > L'adaptation 5

1.2 > L'accueil du matin 6

1.3 > L'accueil du soir 7

1.4 > L'accueil de l'enfant porteur de handicap 7

## **2 > LE SOMMEIL ..... 7**

## **3 > LES REPAS ..... 8**

3.1 > L'organisation 8

3.2 > L'autonomie de l'enfant 9

3.3 > L'allaitement maternel 9

## **4 > LES SOINS ..... 9**

4.1 > Les temps de change 9

4.2 > L'acquisition de la propreté 10

## **5 > L'ÉVEIL ..... 10**

5.1 > L'éveil et le jeu 10

5.2 > La motricité libre 10

5.3 > L'aménagement de l'espace 11

5.5 > Les jeux libres 11

5.6 > Les activités dirigées 12

5.7 > Les jeux à l'extérieur 12

5.8 > L'éveil aux livres 12

## **6 > L'APPRENTISSAGE DES RÈGLES ..... 13**

## **CONCLUSION ..... 13**

## INTRODUCTION

Le multi-accueil est un lieu d'accueil collectif, veillant à la santé, à la sécurité, au bien-être et au bon développement des enfants. Sa spécificité inter-entreprises est un atout au service de la conciliation vie professionnelle et vie familiale des parents.

C'est un lieu de vie et d'éveil qui doit permettre à l'enfant :

- de se construire,
- de s'épanouir physiquement, psychiquement, affectivement et socialement,
- de créer et maintenir des relations sécurisantes et stables.

### L'équipe de Tipipôle est composée de :

• **Une gestionnaire** : Gérante de Jour de Crèche, elle impulse la ligne de conduite, les valeurs, et les modes d'organisation de Tipipôle. Elle est responsable de la bonne gestion administrative, managériale et financière du multi-accueil et donne les moyens à l'équipe d'exercer ses fonctions telles qu'elles sont définies dans les fiches de poste.

• **Une directrice infirmière puéricultrice** : Elle concourt au développement de l'enfant, en favorisant son autonomie et sa socialisation par la mise en place et la surveillance, d'actions de soins, d'éveil, de prévention et de soutien à la parentalité. Elle est en charge du projet pédagogique et a une fonction de coordination d'équipe.

• **Une directrice adjointe éducatrice de jeunes enfants** : Spécialiste du développement affectif et moteur de l'enfant, elle le favorise en stimulant leurs potentialités intellectuelles, affectives, artistiques. En créant un environnement riche et motivant, elle contribue à leur éveil et à leur apprentissage de la vie sociale. Elle a une fonction d'éducation, de prévention et de soutien à la parentalité. Elle est en charge du projet pédagogique et a une fonction de coordination d'équipe.

• **Une éducatrice de jeunes enfants** : Spécialiste du développement affectif et moteur de l'enfant, elle le favorise en stimulant leurs potentialités intellectuelles, affectives, artistiques. En créant un environnement riche et motivant, elle contribue à leur éveil et à leur apprentissage de la vie sociale. Elle a une fonction d'éducation, de prévention et de soutien à la parentalité.

• **3 auxiliaires de puériculture** : Elles réalisent des activités d'éveil et des soins visant au bien-être, à l'autonomie et au développement de l'enfant. Leur rôle s'inscrit dans une approche globale et prend en compte la dimension relationnelle des soins ainsi que la communication avec la famille dans le cadre du soutien à la parentalité.

• **6 assistantes petite enfance** : Elles sont en charge de l'accueil et de l'accompagnement des enfants, elles les aident à acquérir leur autonomie (vestimentaire, alimentaire, motrice) et participent à leur développement affectif et intellectuel. Elles participent à l'hygiène de la structure.

• **2 agents d'entretien** : Elles sont responsables de l'hygiène et de l'entretien de la crèche.

### Les besoins des enfants et développement des compétences :

- Une sécurité affective, qui implique qu'il ait des repères par rapport au temps, à l'espace et aux personnes,
- Un accueil individualisé au maximum afin d'atténuer les contraintes de l'accueil collectif (bruits, agitation...), pour favoriser sa construction identitaire, reconnaître sa singularité au sein du groupe,

- Une progression dans les acquisitions : créativité, imaginaire, capacité autonome, développement langagier, expression, construction cognitive et appropriation de l'environnement.
- Des projets sur le court mais aussi sur le long terme,
- De la stabilité,
- D'un contact étroit entre sa famille et son lieu d'accueil. Cela passe par une grande communication parents/professionnels.
- De découverte, exploration
- D'un accompagnement à la socialisation et aux règles de vie

### **Les besoins des parents :**

- un lieu rassurant et adapté à l'enfant,
- une relation de confiance avec les professionnels qui s'occuperont de l'enfant,
- une équipe de professionnels avec qui ils pourront avoir un temps de partage sur le quotidien de leur enfant,
- un lieu où leur enfant pourra s'épanouir grâce aux temps d'éveil mis en place, adaptés à l'âge et aux besoins des enfants.

Les outils des professionnels pour répondre aux besoins :

- Des réunions permettant de réfléchir sur les pratiques au quotidien, d'élaborer des projets, de discuter d'éventuelles difficultés rencontrées avec des enfants et des évolutions des enfants,
- La formation professionnelle
- Les différents outils de communication professionnelle pour harmoniser les pratiques, faire partager les compétences propres à chacune, s'entraider...

### **Objectifs d'équipe :**

- Assurer la sécurité affective de l'enfant en favorisant la séparation positive (période d'adaptation réfléchie, lieu d'accueil ouvert aux parents...)
- Offrir des repères à l'enfant (personnes, espace, temps)
- Soutenir et accompagner l'activité autonome de l'enfant.
- Respecter le rythme de chaque enfant tout en tenant compte du contexte d'accueil collectif.
- Permettre à chaque enfant de rester maître de ses acquisitions en lui offrant la possibilité d'être acteur de son développement.

# 1. L'ACCUEIL

**Accueillir un enfant, c'est aussi accueillir sa famille, créer et maintenir un lien, être disponible et à l'écoute, le rassurer dans son rôle de parent, favoriser les échanges et les accompagner dans leurs choix...**

L'arrivée d'un enfant et de sa famille doit être pensée, anticipée par toute l'équipe pour que ces premiers échanges soient de qualité. L'accueil de l'enfant est personnalisé : un casier nominatif dans l'entrée, ainsi que dans la salle de change, une pochette à doudous nominative dans la salle de vie de la structure....

## 1.1 Premiers contacts

### 1.1.1 L'inscription

Elle se fait par l'équipe de direction sur validation de la gestionnaire de l'établissement. Elle fait suite à une première rencontre qui peut avoir lieu à tout moment de la grossesse ou une fois que le bébé est né.

Cette première rencontre est un moment d'échange et de partage d'informations, entre les parents qui expriment leurs besoins, leurs attentes et l'équipe de direction qui présente les modalités de fonctionnement de la crèche, fait visiter la structure, présente l'équipe, explique le fonctionnement, le projet pédagogique, l'adaptation progressive, les horaires, le paiement.

Lors de l'inscription, les parents remplissent le dossier administratif (contrat, règlement de fonctionnement, autorisations...) et apportent le carnet de santé afin de vérifier la vaccination DTP (vaccin obligatoire pour l'entrée en collectivité). Un trousseau sera aussi demandé à la famille.

Lors de l'inscription, la famille et l'équipe de direction définiront les conditions de déroulement de l'adaptation et établiront un planning. Celui-ci pourra être modifié en fonction des besoins de l'enfant et de sa famille. Cette période d'adaptation sera menée par un professionnel référent désigné par la direction.

### 1.1.2 L'adaptation

La période d'adaptation est un moment important et indispensable qui s'organise et se planifie.

Cette adaptation sera progressive et se déroulera sur une semaine environ, durant laquelle l'enfant prendra conscience que lorsque ses parents le laisse à la crèche, ce n'est que pour un temps bien précis à l'issue duquel ils viendront le chercher ! Toujours !!!

Ce temps permet de faire mutuellement connaissance (enfants, parents, équipe) et de créer progressivement une relation de confiance.

Les professionnels ont besoin des parents pour connaître l'enfant et celui-ci a besoin de ses parents pour découvrir en douceur ce nouvel environnement (odeurs, bruits...)

L'enfant a besoin de sécurité affective. Afin de lui assurer ce sentiment, il est essentiel d'établir avec l'enfant une relation privilégiée et continue. Avoir des repères, savoir qui va s'occuper de lui durant la journée rassurent l'enfant. Un adulte de référence sera donc là

pour lui assurer ce sentiment de sécurité durant toute la semaine. Ce système permet aussi une meilleure connaissance de l'enfant, et ainsi une meilleure prise en compte de ses besoins.

## Déroulement de l'adaptation :

### 1<sup>er</sup> jour :

1 heure d'échanges entre les parents, l'enfant et la professionnelle référente dans une salle à part afin que l'enfant et ses parents s'immergent de façon progressive dans ce nouvel environnement.

Ce temps est un réel moment de communication autour de l'enfant (ses habitudes, son histoire...) et des parents (ses attentes, inquiétudes...). Une fiche d'adaptation sera remplie à ce moment-là. Pour les plus petits, une fiche de rythme sera instaurée et fera les allers retours entre la maison et la crèche.

### 2<sup>e</sup> jour : 1heure

Les parents et l'enfant passeront un moment ensemble dans la salle de vie afin de découvrir ce nouveau lieu, les jouets, les bruits, les enfants, les professionnelles... (environ 30 minutes), puis l'enfant restera 30 minutes sans ses parents pour une première séparation.

**Le reste de la semaine** sera à définir avec les parents et le référent en fonction des facilités ou difficultés de séparation exprimées par l'enfant et/ou sa famille.

La durée maximum de présence journalière de l'enfant, durant la période d'adaptation, n'excédera pas 5 heures (le dernier jour).

*Important : Le doudou et/ou la tétine de l'enfant s'il en possède, accompagne l'enfant au multi-accueil. Ces objets « transitionnels » lui permettront de faire le lien avec son environnement familial et la crèche, et l'aideront à mieux vivre la séparation. S'il ne possède ni doudou, ni tétine, les parents peuvent l'inviter à choisir une peluche ou un vêtement qui porte leur odeur, afin que ce lien existe. Ce petit détail est très important pour tous les enfants !*

## 1.2 L'accueil du matin

A son arrivée, l'enfant retrouve une professionnelle qui sera disponible pour l'accueillir. Il est important que les parents et l'enfant prennent le temps de se séparer, de se dire au revoir tout en le rassurant quant à leur retour. Les professionnelles accompagnent les familles lors de cette séparation et la verbalise à l'enfant, et progressivement permettent à l'enfant d'investir la salle en autonomie.

Des rituels tels que le « coucou par la fenêtre », prendre son doudou, accompagner l'enfant dans la salle sont des éléments qui peuvent favoriser une séparation en douceur. Il est important que les parents mettent des mots sur cette séparation mais aussi sur leurs retrouvailles au même titre que les professionnelles afin que l'enfant soit apaisé et confiant afin d'investir ce lieu de vie en toute tranquillité... La séparation doit tout de même se faire sans trop d'hésitation et de retour en arrière car cela peut créer chez l'enfant un sentiment d'insécurité.

Il est important de ne pas oublier le doudou, la tétine et autres objets transitionnels qui lui permettent de se rassurer et de s'endormir en toute quiétude lors des temps de repos (ils sont un lien entre la maison et le lieu d'accueil).

Il est nécessaire que les professionnelles et les parents prennent le temps d'échanger sur

les informations importantes (heure de levé, qualité du sommeil de la nuit, petit déjeuner, traitements médicaux pris à la maison ou à prendre à la crèche...) afin qu'il y ait d'une part une continuité entre la maison et la structure d'accueil et d'autre part un réel respect du rythme de l'enfant.

Pour les plus petits et pour toutes périodes d'adaptation, il sera proposé en accord avec les parents de mettre en place une fiche de rythme avec des codes couleurs remplie par les parents et les professionnelles, afin de faire le lien entre la maison et la crèche.

### 1.3 L'accueil du soir

Au moment du départ des enfants et donc des retrouvailles, le référent de l'enfant transmet aux parents les informations importantes de la journée (repas, sommeil, activités, anecdotes...). La disponibilité de la professionnelle est très importante afin de pouvoir échanger, dans les meilleures conditions possibles, autour de l'enfant.

La professionnelle veillera à être transparente afin de favoriser un climat de confiance. L'accueil du soir est un temps qui permet de marquer le relai entre la crèche et la maison.

### 1.4 L'accueil de l'enfant porteur de handicap

L'enfant porteur de handicap ou atteint d'une maladie chronique est soumis aux mêmes nécessités que tout autre enfant, avec des désirs et des besoins physiologiques, physiques et affectifs.

L'accès aux structures petites enfance pour l'enfant porteur de handicap est un droit fondamental qui nécessite cependant une réflexion d'équipe et un travail en équipe pluridisciplinaire.

Lors de ce type d'accueil, un protocole d'accueil individualisé sera établi en lien avec la famille, le médecin rattaché à la structure, le médecin traitant et les différents professionnels qui prennent en charge l'enfant.

## 2. LE SOMMEIL

### **Les enfants bénéficient de 3 salles de vie.**

Les enfants seront donc orientés selon 3 groupes. Nous essayons de respecter au mieux leur besoin de sommeil, des dortoirs sont attenants aux salles de vie, cependant, certains enfants peuvent avoir des difficultés avec l'endormissement, raison pour laquelle nous pouvons être amené à installer un lit dans la salle de vie, dans la salle de motricité ou même à l'extérieur, et ce bien évidemment sous surveillance de l'adulte, en plus de l'installation d'un babyphone.

L'enfant a besoin de repères et de stabilité, raisons pour lesquelles chaque enfant aura son dortoir, son lit et un emplacement défini en équipe qui pourra tout de même changer en fonction de l'évolution de l'enfant.

Le sommeil est un moment important notamment en collectivité où il est nécessaire de l'individualiser.

Les personnes de l'équipe seront attentives aux signes de fatigue que les parents auront transmis pendant l'adaptation mais aussi à leurs observations: le frottement des yeux, les

bâillements, les paupières qui tombent... . Quel que soit le moment de la journée, il est proposé aux enfants d'aller se reposer. C'est d'autant plus important pour les bébés.

Le respect du sommeil, c'est aussi, adapter au mieux l'accompagnement au coucher. Cela passe par un retour au calme, la verbalisation, point de départ d'un petit rituel (histoires, musique, veilleuses...) qui consiste d'abord à dire à l'enfant qu'on l'emmène pour aller faire la sieste. L'adulte se montrera contenant par les paroles et les gestes tout en faisant respecter les règles.

Pour les plus grands, un adulte accompagnera les enfants tout au long de l'endormissement. Afin de respecter au mieux le rythme de l'enfant, nous n'interrompons pas son sommeil et le laisserons se réveiller naturellement.

Dans le cadre de la prévention de la mort subite et inattendue du nourrisson, les bébés seront toujours couchés sur le dos jusqu'à ce que celui-ci soit capable de se retourner par lui-même.

### 3. LES REPAS

Pour les plus petits, les parents fournissent le lait infantile adapté à leur enfant et conditionné dans des dosettes (avec le nom de l'enfant et la quantité). Il est important de prévoir 2 dosettes supplémentaires pour la journée.

Les menus sont élaborés par le cuisinier d'Elior, restaurant inter-entreprises, validés par l'infirmière puéricultrice et seront affichés à l'avance dans l'entrée du multi-accueil ainsi que sur notre site internet.

Le repas doit être une source de plaisir pour l'enfant, de convivialité, d'interaction et de partage avec l'adulte et les autres enfants.

#### **Quelques principes fondamentaux :**

- Les professionnels encourageront toujours l'enfant à goûter, sans jamais le forcer.
- L'enfant doit sentir l'adulte disponible (pas de précipitation...).
- Le dessert n'est pas une récompense au bon repas (tout le monde y a droit).
- Les enfants ne seront pas réveillés même si c'est l'heure du repas car si l'enfant dort, c'est qu'il en a besoin.
- L'adulte devra adapter sa posture en fonction de l'âge de l'enfant tout en visant l'autonomie.
- Chaque professionnelle se rend disponible tout au long du repas pour sa table, elles favorisent les échanges verbaux et la sérénité.
- La professionnelle veillera à adopter une posture contenant et individuelle pour les plus petits

La diversification alimentaire est toujours faite en corrélation avec la famille.

L'équipe introduit un nouvel aliment seulement s'il a au préalable été introduit à la maison. Par conséquent, les parents s'engagent à regarder à l'avance les menus proposés à la crèche afin d'introduire les aliments et ainsi constater qu'il n'y a pas d'allergies. Si certains aliments n'ont pas été introduit, les parents devront fournir un petit pot afin d'éviter tout risque allergique.

#### **3.1 L'organisation**

Des tables et des chaises adaptés à la taille des enfants seront utilisées lors des repas.

Les bébés prendront leurs repas dans les bras de l'adulte, confortablement installé dans un fauteuil.

Un enfant ne sera pas installé dans une position qu'il ne maîtrise pas. Ainsi, le passage de l'enfant à table se fera lorsque celui-ci saura se tenir assis.

Avant le repas, les plus grands iront se laver les mains.

Le repas des plus petits sera donné en priorité, en fonction de l'heure du dernier biberon, les professionnelles organiseront un espace adapté et contenant pour les enfants qui mangeront plus tard.

Les repas des plus grands se feront par petites tablées en fonction de l'autonomie de l'enfant et débuteront vers 11h00.

L'adulte préparera la salle (panières, jeux adaptés...) afin qu'elle soit prête pour le retour des enfants.

## 3.2 L'autonomie de l'enfant

**Durant les trois premières années l'enfant va faire plusieurs apprentissages :**

- découvrir différentes textures : alimentation solide, mixée, moulinée, morceaux.
- découvrir différents goûts : sucré, salé, acide, amer.
- boire au verre, manger avec une cuillère puis une fourchette, se servir seul, se nettoyer, débarrasser.
- respecter les règles autour du repas : dire « merci », « s'il te plaît », attendre son tour, ne pas se lever.

Afin de favoriser l'estime de soi, les professionnels veilleront à soutenir et à accompagner l'autonomie de l'enfant.

Elle sera favorisée par une vaisselle et un mobilier adaptés (verres légers, couverts, chaises, tables).

Les enfants plus grands pourront aider à mettre la table, se servir, débarrasser, nettoyer. Après le repas, les enfants se lavent le visage et les mains avec un gant de toilette humide ainsi que les dents.

## 3.3 L'allaitement maternel

Pour les mamans qui souhaitent continuer d'allaiter, deux possibilités s'offrent à elles :

- Apporter le lait maternel frais ou décongelé à l'avance en respectant les conditions définies par le médecin référent et l'infirmière puéricultrice.
- Venir allaiter son enfant au sein du multi-accueil dans un espace aménagé à cet effet.

# 4. LES SOINS

## 4.1 Les temps de change

Lors du change, l'adulte met des mots sur ce qui se passe et ce qui va se passer. Il est important de respecter l'intimité de l'enfant.

L'adulte veillera au possible à une continuité entre les repas et les changes.

L'enfant pourra, dès qu'il le peut, accéder au tapis de change par un escalier. Les professionnelles solliciteront toujours la participation de l'enfant aux actes de la vie

quotidienne : s'habiller, se déshabiller, aller seul sur le pot, se nettoyer, se laver les mains, s'essuyer... dans la mesure de ses capacités et de ses envies. C'est un temps privilégié et apaisant entre l'adulte et l'enfant afin de développer les échanges, le langage...

Pour favoriser l'autonomie, la professionnelle effectuera tant que possible les changes debout.

## 4.2 L'acquisition de la propreté

Comme le reste, l'acquisition de la propreté se fait au rythme de chaque enfant. C'est une démarche qui se fait en accord avec les parents, mais qui ne doit pas être envisagée trop tôt. Quand l'équipe sent l'intérêt de l'enfant grandir, elle lui propose d'aller sur les toilettes ou sur le pot. Le pot ou les WC ne sont pas imposés mais proposés lors d'une relation de confiance. C'est l'enfant qui gère sa propreté, à nous de l'accompagner. L'adulte favorise l'estime de soi.

Dans tous les cas, cette étape fait l'objet d'un accompagnement personnalisé et ne sera jamais forcée. Cette évolution sera partagée avec la famille.

# 5. L'ÉVEIL

## 5.1. L'éveil et le jeu

Le jeu est l'activité principale de l'enfant et s'avère donc indispensable à son bon développement psychique et physique.

Est appelé « jeu » toute activité dont le seul objectif est le plaisir. Le jeu permet à l'enfant d'exprimer ses émotions (joie, tristesse, peurs, angoisse...) et d'affirmer son identité.

Comme le dit le philosophe Rudolf Steiner « Tout ce qu'exige plus tard le sérieux de l'existence et tout le sérieux que comporte le travail, tout cela est en œuvre dans les jeux de l'enfant. Son travail est jeu, son jeu est travail ».

Le jeu commence dès la naissance et est essentiel à l'épanouissement sensoriel, psychique et moteur de l'enfant. Le bébé, dès les premiers mois, joue avec les parties de son corps (les mains, les pieds ...) puis avec les hochets, les balles sensorielles, les livres à toucher... En manipulant ces objets, en les touchant, en les mordillant, en les suçant, en les jetant, il prend progressivement conscience de son propre corps et du monde qui l'entoure.

Le tout petit sera installé sur un tapis, à plat dos. Cette position est celle où l'enfant ne subit aucune tension. Il peut alors ainsi, libre de ses mouvements, découvrir, par lui-même, les différentes postures, et les jouets qui l'entourent.

Le bébé a des compétences que l'adulte doit laisser exprimer sans être trop interventionniste. *Exemple : l'enfant expérimente un tas de positions intermédiaires avant de s'asseoir. Ces expériences permettent à l'enfant une meilleure stabilité ainsi qu'une capacité à se rattraper ou à gérer une éventuelle chute.*

L'adulte reste présent et bienveillant et prêt à proposer des jeux pour stimuler l'enfant.

## 5.2 La motricité libre

Cela consiste à laisser libre cours à tous les mouvements spontanés de l'enfant sans les lui enseigner tout en l'accompagnant dans un état d'esprit de bienveillance et de vigilance

(un des fondements de la pédagogie de la pédiatre Emmi Pikler).

En dehors des moments où il est porté, l'enfant a besoin d'expérimenter le mouvement. C'est placé sur le dos qu'il aura la possibilité de faire mille tentatives, d'éprouver son corps, de le connaître, d'explorer ses réactions, et les résultats ainsi engrangés.

C'est pour cette raison que tout est mis en œuvre pour que l'enfant ait la possibilité de se mouvoir et de réaliser de multiples expériences à son rythme, et ce, dans un environnement adapté, confortable, attrayant et sécurisant. Les professionnels ne placent pas un enfant dans une position qu'il n'a pas acquise de lui-même. Par exemple, il n'est pas assis, mis sur le ventre ou debout avant qu'il ait trouvé lui-même ces positions, qu'il n'y soit parvenu, seul.

La clef de cet apprentissage est la confiance en ses compétences encouragée par les professionnelles, sa capacité à grandir et à apprendre seul.

Il n'y a pas d'âge défini pour chaque étape, c'est l'enfant lui-même qui sait s'il peut passer à l'étape suivante. Il fait et refait sans cesse les mêmes gestes jusqu'à ce qu'il les ait intégrés puis maîtrisés.

L'adulte est là pour sécuriser, stimuler, encourager l'enfant, valoriser les acquisitions. Il est une présence bienveillante qui est prêt à accompagner les bébés en cas de difficulté, le plus souvent par l'écoute et par la parole.

### **5.3 L'aménagement de l'espace**

L'espace dans lequel évolue l'enfant est donc très important. Celui-ci doit répondre aux besoins des enfants tout en leur garantissant une sécurité. Il doit être réfléchi en équipe afin que chaque enfant puisse bénéficier d'un espace qui lui est adapté. Cette réflexion ne peut se faire qu'à travers l'observation des enfants et des groupes d'enfants afin de proposer des espaces adaptés à leur stade de développement. Celui-ci ne sera donc pas figé. Cet aménagement doit permettre de favoriser l'initiative de l'enfant.

### **5.4 Les jeux libres**

Le jeu libre tient une place importante au multi accueil où l'espace est aménagé afin de répondre au besoin de motricité globale du petit enfant.

A l'intérieur, les enfants retrouvent la structure de motricité, à l'extérieur les vélos, les trotteurs, les ballons qui sont toutes les activités qui favorisent le développement de la coordination musculaire, l'évaluation de la distance, l'orientation dans l'espace et qui leur permettent de libérer leur énergie.

Les jeux d'imitation (dînette, poupées, garage et petites voitures) ainsi que les jeux de construction sont très appréciés. Ils répondent à un besoin de faire «comme l'adulte» pour structurer leur personnalité, développent la créativité, l'imaginaire, la coordination des mouvements, le contrôle du geste.

Les piscines en été, ainsi que les bacs à semoule/ eau, sont là pour répondre à leur besoin de vider, de manipuler, de transvaser et de patouiller.

Divers temps comptines, chansons et lecture ponctuent la journée.

Il est aussi important de laisser le temps aux enfants d'observer, de rêver voir même de s'ennuyer.

Lors de ces temps les professionnelles restent assises dans la salle, disponibles, observatrices et peuvent être participatives selon la sollicitation de l'enfant. L'adulte est garant de la sécurité affective et physique de tous et prêt à modifier l'espace et le contenu si besoin.

## 5.5 Les activités dirigées

Celles-ci seront proposées à l'enfant sans jamais être imposées, il peut rester en observation. Elles sont généralement proposées en petit groupe ou parfois en individuel.

Les enfants pourront alors découvrir :

- Des ateliers de manipulation de différentes matières (la pâte à modeler, la pâte à sel, la cuisine...)
- Des ateliers d'expression (livre, peinture, craies, feutres, crayons de couleurs, gommettes, collage, découpage...)
- Des jeux de transvasements avec différents supports (pâtes, semoule, sable, eau...)
- Des ateliers d'éveil musical

L'équipe mènera une réflexion sur des partenariats à mettre en place avec des intervenants extérieurs (ludothèque, bibliothèque, intervenants musicaux, maison de retraite, marionnettistes...).

## 5.6 Les jeux à l'extérieur

Les temps à l'extérieur seront privilégiés. Un espace important (266 m<sup>2</sup>) est à la disposition des enfants. Un sol amortissant facilitera, pour les plus petits, la possibilité de ramper, de faire du 4 pattes sans se faire mal.

Sauf les jours d'intempéries ou de trop grand froid, nous essayons de sortir les enfants tous les jours. Favoriser ces temps à l'extérieur permet à l'enfant de libérer son énergie, de savourer une certaine liberté et explorer d'autres sources de jeu. Les professionnelles créent un espace sécurisé pour les bébés, qui laissera place aux plus grands de circuler comme ils le souhaitent, elles sont présentes, en observation, elles peuvent également proposer des temps de jeux plus spécifiques.

Des jeux d'extérieurs seront à la disposition des enfants: voitures, motos, porteurs, cabane,... Mais pas forcément en systématique pour laisser place à l'imaginaire et aux interactions. Des activités comme le toboggan, les piscines, le jardinage seront proposés ponctuellement.

Il pourra aussi s'organiser des activités dite « d'intérieur » à l'extérieur tels que : dessins, mémo, peinture, temps chansons, temps lecture...

Chaque année, nous mettons en place un potager, les enfants peuvent ainsi préparer la terre, semer, planter et chaque jour arroser. Le potager devient un véritable espace de jeu, de découverte et d'apprentissage.

## 5.7 L'éveil aux livres

Le livre pour l'enfant est une source de plaisir. Avec lui, il découvre le partage d'une histoire en groupe ou dans une relation privilégiée avec l'adulte. L'enfant peut aussi découvrir cet objet seul.

Les livres seront à la disposition des enfants et ils pourront ainsi, quel que soit leur âge, découvrir ce merveilleux support.

En effet, proposer de façon précoce les livres permet aux enfants d'associer plaisir et lecture. Tout petit, l'enfant le touche, le sent, le machouille...puis découvre de nouveaux mots, apprend à tourner les pages, les couleurs, les formes, les lettres...

Certains livres ne seront manipulés que par les adultes. Des temps lecture seront proposés tout au long de la journée.

Des temps spécifiques sont proposés où beaucoup de livres sont mis à disposition pour que l'enfant puisse lire seul ou avec un adulte.

## 6. L'APPRENTISSAGE DES RÈGLES

Vivre en collectivité implique nécessairement la mise en place de règles. Elles permettent au groupe de vivre harmonieusement dans le respect de chacun.

Il est important que tous les professionnels gardent une cohérence (tout le monde pose les mêmes règles et interdits en veillant à ne pas se contredire) pour que les enfants se sentent en sécurité, pour qu'ils puissent comprendre ce qu'ils font ou non et pourquoi.

Au multi accueil, on peut distinguer deux sortes de règles :

- Il y a les interdits qui restent inflexibles : ne pas mordre, ne pas taper, tenir la main en promenade... S'ils ne sont pas respectés, ils nuisent à l'équilibre du groupe et au bien-être de l'enfant.
- Il y a aussi les limites qui sont des lignes de conduite pour mieux vivre ensemble. Par exemple : ne pas crier, ne pas jeter la nourriture, se lever en silence... Ces dernières sont plus souples et dépendent du nombre d'enfants et des adultes présents.

Chaque temps de la journée a des règles plus spécifiques, et l'enfant doit être accompagné dans ces limites (quotidien, activités, repas, jeu libre...), l'adulte les explique en amont.

L'adulte doit verbaliser, accompagner, expliquer ... Pour cela, il peut s'appuyer sur des fiches ludiques avec des pictogrammes. Dans la transgression, l'adulte l'accompagne, est contenant, tout en étant ferme.

## CONCLUSION

Notre objectif est que chaque individu puisse trouver sa place, et prendre du plaisir à venir au multi-accueil.

**Accepté par l'ensemble de l'équipe, ce projet définit les valeurs éducatives défendues par les professionnelles de Jour de Crèche.** Cependant il sera amené à évoluer au fur et à mesure des propositions et réflexions menées par l'ensemble de l'équipe.